



SYNDICAT DES APICULTEURS DE THANN & ENVIRONS

89, Route de Cernay
68800 VIEUX-THANN

Site Internet: <http://rucherecole68.thann.free.fr>



L'ECHO DU RUCHER

N° 29

Texte: R. Hummel, R. Jung, H. Boeglen

Rédaction et mise en pages : R. Jung

Copies réalisées par les services de la Ville de Thann
et la Mairie d'Aspach le haut.

Diffusion : R. Hummel

Juillet 2012



EDITORIAL

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Autant 2011 fut une année apicole exceptionnelle, autant celle de 2012 sera exceptionnellement mauvaise.

En fait, y a-t-il eu un printemps ?



Depuis le début de l'année, les abeilles vivent sur leurs réserves et en mai de nombreuses colonies ont dû être nourries pour les sauver de la famine et de l'effondrement, notamment les ruches les plus populeuses et les premiers essaims de fin avril.

La récolte d'acacia ne sera pas pour les apiculteurs, les abeilles devant reconstituer leurs réserves.

Enfin, à partir du 15 juin, la "ruche balance" devient positive avec la récolte du nectar de tilleul et de châtaignier. Nous constatons aussi la sortie de nombreux essaims.

Mais restons positifs, notre rucher-école bourdonne à merveille : 19 stagiaires ont suivi la formation apicole, et ce 30 juin, ils ont goûté le premier miel extrait des ruches de l'association !



Maintenant laissons nos protégées travailler et prenons un peu de repos avant de les préparer à un bon hivernage.

Le Président

Hummel Robert.

Humidité dans le miel ...

Malgré de faibles récoltes de miel, intéressons-nous à sa « qualité » ! Je ne vous apprends rien en disant que celle-ci dépend pour beaucoup du taux d'humidité dans le miel (s'il y en a trop, le miel fermentera). Or, récolter uniquement du miel operculé ne nous garantit pas qu'il soit suffisamment sec ... bien que cela soit vrai « en général », ce n'est pas le cas lors de saisons pluvieuses ou particulièrement humides !

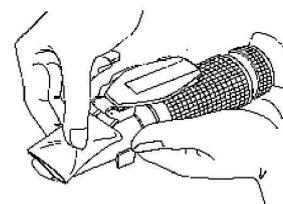
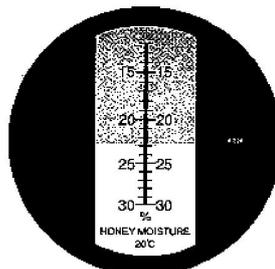
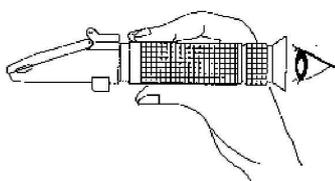
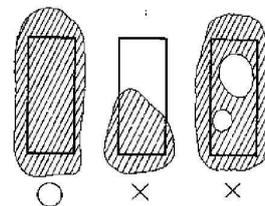
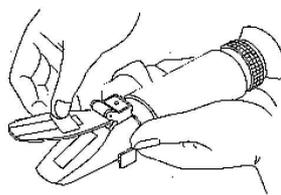
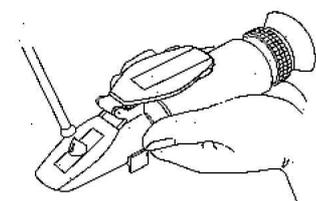
La meilleure façon de connaître le taux d'humidité du miel, est (comme vous le savez !) d'utiliser un réfractomètre, avant extraction. Lorsque le miel est encore dans les cadres, on peut en extraire l'humidité en ventilant de l'air sec au travers des hausses (les opercules sont légèrement poreux et permettent l'évacuation de l'humidité). Pour accélérer le processus, on peut aussi le désoperculer et le sécher en hausse en ventilant de l'air sec au travers des hausses. En revanche, une fois le miel en maturateur, les seuls procédés pour baisser le niveau d'humidité nécessitent des appareillages spécialisés !

Rappel sur l'utilisation du réfractomètre en apiculture :

Vérifiez chaque année que celui-ci est bien étalonné !

Ce réglage est très important ! Il vous faudra pour cela des *solutions de référence* (fréquemment fournies avec votre appareil ; sinon, contactez votre fournisseur) et une *fiche d'étalonnage*, permettant de corriger les valeurs lues sur le réfractomètre en fonction de la température ambiante. Voici un exemple de fiche d'étalonnage (attention pour votre appareil, ces valeurs peuvent être différentes).

TEMPÉRATURE (°C)	17	18	19	20	21	22	23	24
HUMIDITÉ (%)	+0,273	+0,182	+0,091	0	0,091	-0,182	-0,273	-0,364

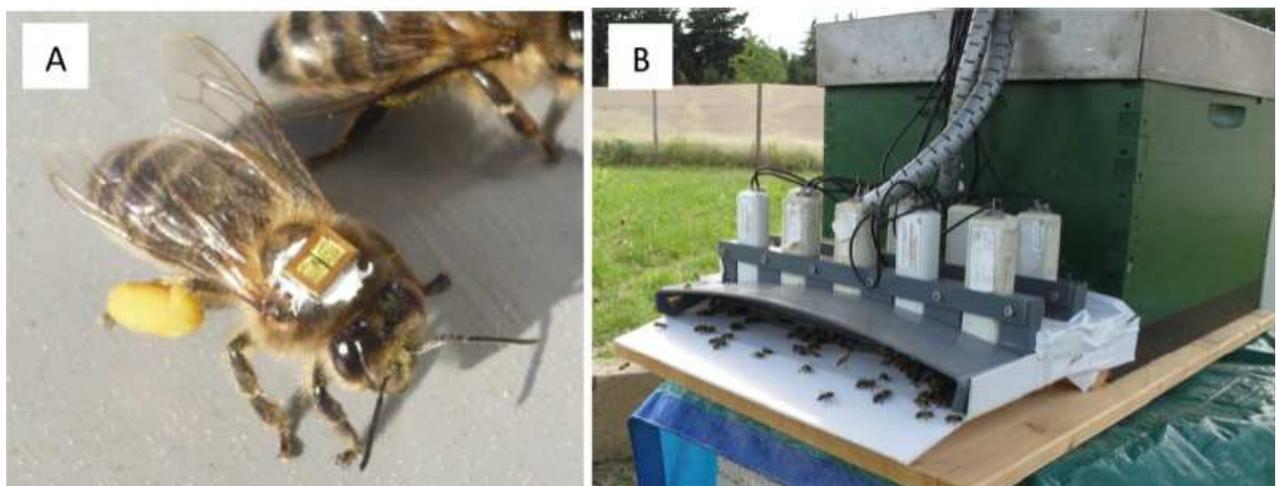


Sale temps pour Syngenta

Le 29 juin 2012, le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll annonçait le retrait de l'autorisation du Cruiser OSR sur colza. Cruiser OSR est l'appellation commerciale du Thiamethoxan, une molécule d'insecticide néonicotinoïde systémique brevetée par la multinationale Suisse Syngenta. Pour la première fois, le ministère de l'agriculture donne raison aux apiculteurs au détriment des agriculteurs et en particulier des colzaïculteurs qui représentent pourtant une force économique bien supérieure : un des signes du « changement » ? L'avenir nous dira combien de temps ce gouvernement résistera aux pressions des multinationales agrochimiques

Hormis le changement de gouvernement, on peut se demander ce qui a conditionné cette décision. En fait, le 29 mars dernier, le ministère de l'agriculture a eu connaissance d'une étude scientifique publiée dans la prestigieuse revue Science et mettant en cause ce pesticide. Cette étude montre que le Cruiser perturbe les capacités de localisation de la ruche des abeilles. Le ministère a alors demandé à l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) de conduire une procédure de réévaluation de l'autorisation de mise sur le marché du Cruiser. Les éléments présentés par Syngenta au cours de cette procédure ayant été jugés insuffisants, on en est arrivé à la décision du 29 juin dernier. Précisons que cela ne change rien pour les apiculteurs cette année puisque les parcelles de colza étaient déjà plantées avant cette décision...

Difficile, en effet, pour Syngenta de remettre en cause les résultats d'une étude menée en suivant une démarche scientifique rigoureuse. Mickaël Henry et ses collègues montrent dans cette étude [1] comment le Cruiser augmente le pourcentage de non-retour à la ruche pour les butineuses. 653 butineuses ont été équipées de tags RFID (des puces électroniques d'identification pesant 2mg, cf. photo A). Les entrées et sorties des abeilles ont été enregistrées par le dispositif électronique illustré sur la photo B.





Dans le cas de butineuses expérimentées (qui connaissent déjà bien le trajet vers la source de nectar ou de pollen), on constate une augmentation de 10% de non-retour à la ruche par rapport à une ruche non exposée au Cruiser. Ce pourcentage passe à 30% dans le cas des butineuses non-expérimentées. Les butineuses exposées ont été nourries avec une dose de 1,34ng de Thiamethoxan diluée dans une solution sucrée de 20µl. Ces résultats ont ensuite été introduits dans un modèle dynamique de population d'abeilles qui montre que pour des ruches exposées au pesticide et dont la ponte varie entre 1600 et 2000 œufs par jour

il y a ralentissement significatif de l'évolution de la colonie qui dans certains cas va la conduire à moins de 5000 abeilles. L'étude ne concerne que l'exposition à ce pesticide et on comprend donc que combiné à d'autres facteurs comme la varroase on puisse imaginer une des causes du CCD (Colony Collapse Disorder ou Syndrome d'Effondrement des Colonies). Dans la conclusion de leur article, les auteurs soulignent que les études d'impact des pesticides fournies par les firmes agrochimiques surestiment grandement les effets sublétaux (une dose sublétales est une dose inférieure à la dose mortelle) de leurs molécules sur les insectes pollinisateurs.

Syngenta conteste les résultats de cette étude en précisant que la dose administrée lors de l'étude est plus de 30 fois supérieure à celle contenue dans le nectar de colza traité par le Cruiser. Syngenta a donc décidé de saisir la justice contre la décision du ministère de l'agriculture. Le combat juridique va donc s'orienter vers une bataille de chiffres concernant les doses effectivement ingérées par les abeilles mais dont les scientifiques indépendants s'accordent pour dire qu'elles sont systématiquement minimisées par les fabricants de pesticides. En effet, et nous le savons tous, une butineuse fait jusqu'à 100 voyages par jour et à chaque voyage elle prend une nouvelle dose d'insecticide. Sans compter que la floraison du colza dure plusieurs jours !

Hervé BOEGLÉN

[1] Henry et al. "A Common Pesticide Decreases Foraging Success and Survival in Honey Bees", *Science* 20 April 2012: Vol. 336 no. 6079 pp. 348-350



UN FRELON A PROTEGER



Je suis apiculteur (depuis 30 ans !) et je connais très bien les frelons. J'ai regardé votre article sur la façon de faire des pièges avec amorce de sélectivité, mais il devrait y avoir un limiteur d'entrée pour le vespa crabro, le frelon européen (le piégeage avec les bouteilles va nous conduire à une catastrophe écologique car une multitude de personnes vont faire n'importe quoi). Le frelon européen, qui va aller se faire prendre dans votre piège, est le seul prédateur de l'asiatique. Je l'ai vu à l'œuvre, mais personne n'en parle, pourquoi ? Moi je propose, quand c'est possible, de protéger le frelon européen ou de faire déplacer les nids au lieu de les détruire. Je vis avec eux depuis plus de 20 ans ! le crabro est en voie de disparition dans notre monde trop aseptisé. C'est un insecte qui n'est pas plus belliqueux que d'autres et il est presque familier (je le vérifie plusieurs fois par an).

Allez sur le site de la hulotte : www.lahulotte.fr

Et également sur "fr.wikipedia.org/wikinespa_crabro" et vous verrez ce qu'ils en pensent. Écoutons ce que la nature essaie de nous dire, et arrêtons de la malmenier et de vouloir la réguler à notre manière.

Extrait de "l'âge de faire n°65 (D. Taverne).

Vespa crabro le sauveur des ruchers ?

La vespa crabro ou frelon européen

Il est difficile de trouver des informations valorisantes pour notre bon vieux frelon européen. À croire que lui aussi est arrivé en FRANCE en 2004.

D'une taille remarquable 35 mm pour la reine et 18 à 25 mm pour les ouvrières.

Poursuivi sans pitié il est devenu très rare.

Le frelon est pacifique, craintif et choisit toujours la fuite pour éviter un conflit.

Nous avons commis une grosse erreur en France en détruisant les nids dans les greniers ou dès qu'on en trouve un dans un tronc d'arbre.

Nous n'avons plus de défenseur limitant l'invasion du frelon asiatique 80 % de leur nid sont en ville car la place était vide.

Nous avons réussi à le faire sortir de nos villes et de nos campagnes.

Ne laissant que les forêts et marais au frelon européen.

Ce qui représente 8% des nids de frelons asiatiques les places sont chères est le frelon européen détruit les nids trop près du sien tout en protégeant son secteur.

La lutte est dure car le nombre de nid frelon asiatique étant plus nombreux et plus peuplé que celui de l'Européen cette inégalité rend le combat difficile car invisible pour l'homme.

Surtout si on détruit les nids de l'Européen car moins haut (souche d'arbre et sous les toits) comparé à celui des Asiatiques en cime des arbres et très coûteux par rapport aux moyens mis en œuvre (nacelle)

Aujourd'hui on paie le prix de ce relatif accord qui n'arrangeait que l'homme.

Le frelon asiatique depuis 2004 profite de cette opportunité.



Ce qu'il faut retenir :

C'est qu'il est possible de réparer nos erreurs en faisant comme les Allemands qui protègent le frelon européen en déplaçant les nids et les réintroduisant dans un lieu plus adapté au calme.

Nous avons qu'à y gagner dans ce combat.

La solution est simple et nous y sommes maintenant prêts.

Nous apiculteurs on peut changer les choses.

En plaçant un nid dans un nichoir à frelon européen à une distance de 7 à 10 mètres de notre première ruche.

Ce bon vieux frelon ne vous offrira que des avantages :

Comme le frelon, actif la nuit, fait une bien plus grande consommation de fausses teignes de la cire que d'abeilles.

Il faut savoir que le frelon européen chasse dans un rayon de 1500 mètres autour du nid c'est son territoire sans partage avec le frelon asiatique.

Il s'avère plutôt utile pour les ruches et, en Allemagne, certains apiculteurs avisés favorisent l'implantation d'un nid de frelons à proximité de leurs ruches.

En effet, la Fausse teigne de la cire (*Gallerie mellonella*) est un insecte lépidoptère de la famille des pyralidés vivant en Europe et dont la larve se nourrit des rayons de cire des ruches y causant des dégâts considérables.

Ce papillon qui vole de mai à octobre a une envergure de 30 à 41 mm.

Le frelon asiatique sera un excellent gardien de vos ruches. Finit le vol car étant curieux dès que l'on rentre sur le rucher, il vient voir qui est là se repousse l'intrus ceci même de nuit.

Enfin dans les années 80 une étude a été réalisée dans l'agriculture biologique en Amérique.

L'idée était d'implanter des frelons européens à proximité des maraîchages (mats ou motte) le frelon débarrassent les légumes des insectes nuisibles en se nourrissant à 80 % de chenilles locales (il peut consommer 10 000 chenilles dans sa vie).

Sa consommation pour une colonie par jour serait de 500 grammes d'insecte selon les revues spécialisées allemandes (gaeubote.de).

Malheureusement cette étude est passée inaperçue et rachetée par un grand groupe fabricant de produit phytosanitaire.

La solution courageuse reste de mettre et implanter des nids de frelons européens à proximité de nos ruchers entre 7 et 10 mètres.

De rendre impossible l'entrée de la ruche pour et par le frelon avec une protection grillagée.

Mais je crois que l'apiculteur amateur et obligé de protéger ses ruches à cause du frelon asiatique donc cela ne change rien et n'impose rien de plus.



**La marche des Apiculteurs du Dimanche 10 juin 2012,
parcours Croix du Rangen, Waldkapelle, Stèle Jacquot
et retour au rucher pour l'apéro et le déjeuner.**





INFORMATIONS DU SYNDICAT DES APICULTEURS DE THANN ET ENVIRONS

1. Le concours des miels : (voir l'Apiculteur Alsacien)



Il aura lieu le 6 octobre 2012, au lycée Agricole de Wintzenheim.

Les échantillons soumis au concours seront pris en charge par M. Hummel, au cours de la semaine 34, (dernier délai le samedi 25 août)

Le tarif est de 34 euros par échantillon, libellé au nom du syndicat auquel adhère l'apiculteur, ainsi que d'un chèque de 0,07 euros multiplié par le nombre de médailles demandées.

Les pots homologués pour le concours sont à demander à M. Hummel R.

2. Traitement des ruches :

Après 30 années de présence de Varroa dans notre pays, on peut toujours affirmer que nous sommes toujours dans une situation d'urgence vis-à-vis de ce parasite.

Le traitement des colonies, sera assuré cette année par des lanières APIVAR (Médicament avec le meilleur pourcentage d'efficacité) qui seront disponibles au Rucher-Ecole les samedi 28 juillet et samedi 4 août 2012 de 14h00 à 17h00 et payable par chèque à la réception.



IL Y A DES LANIERES pour TOUS les APICULTEURS, même ceux qui n'ont pas fait de commande.

3. Le CONGRES des Apiculteurs du Haut-Rhin se tiendra à MUESPACH, le 4 novembre 2012.